



MUTUELLE  
D'ASSURANCE  
EN ÉGLISE

AGENCE EN ASSURANCE DE DOMMAGES

# LES CHEMINS DE L'ENTRAIDE

Juin 2023

Volume 9, numéro 2

*Saisir  
le présent*  
pour aborder  
l'avenir  
favorablement

**À DÉCOUVRIR**  
DANS CE NUMÉRO

**Incendies criminels à  
la hausse au Québec**

**Système de protection  
contre la foudre et antennes  
de communication**

**Quand les oiseaux envahissent  
vos bâtiments**

# SAISIR LE PRÉSENT

## *pour aborder l'avenir favorablement*

Bonjour chers membres,

Déjà le mois de juin. Le temps passe tellement vite! Il faut savoir saisir le présent pour éviter que la vie nous échappe. C'est aussi en étant pleinement présent à ce qui nous entoure que l'on peut voir venir les choses et les aborder de manière que l'avenir nous soit favorable.

Dans notre dernier bulletin, nous vous disions que le temps de faire des choix était revenu. Tout comme le jardinier qui, une fois le printemps arrivé, creuse et sème pour éventuellement récolter le fruit de ses semences, vous devez passer à l'action et concrétiser vos choix pour assurer un bel avenir à vos communautés et à vos organisations.

De son côté, la Mutuelle doit, elle aussi, passer à l'action pour pouvoir continuer à vous offrir des services de qualité. C'est en misant sur son expérience et son expertise acquises au cours des 170 dernières années de même que sur ses connaissances du marché actuel et à venir qu'elle bâtit actuellement son plan d'action pour aller de l'avant. Chose certaine, elle sait déjà qu'elle devra s'adapter en se modernisant et en innovant davantage.

Dans cette édition-ci du bulletin, vous trouverez différents articles et formations pouvant vous aider à planifier vos travaux d'entretien et vos activités estivales. Je saisis aussi l'occasion pour vous rappeler de nous suggérer des sujets que vous aimeriez que nous développions dans le cadre du bulletin. *Les Chemins de l'entraide* est une source d'information pour tous les membres et vous êtes

les mieux placés pour nous orienter dans ce qui compte vraiment pour vous. N'hésitez pas à nous écrire par courriel à [info@cmae.ca](mailto:info@cmae.ca) ou sur le « Forum d'entraide » de votre espace client.

Je termine avec cette citation que j'affectionne beaucoup de M. Félix-Antoine Savard, prêtre et écrivain québécois (1896-1982):

*« J'ai beaucoup mieux à faire que m'inquiéter de l'avenir. J'ai à le préparer. »*

Bonne lecture et bon été!



**Daniel Beaulieu**  
**Éditeur**  
**Directeur de la prévention,**  
**du CEP et des communications**  
*Centre d'entraide et de prévention*



# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres,

Le 18 mai dernier, j'ai eu le plaisir de rencontrer certains d'entre vous à l'assemblée générale annuelle (AGA). Au cours de l'AGA, nous avons présenté les résultats de l'exercice financier 2022. Sans être exceptionnelle, spécialement à cause des sinistres encourus, 2022 fut une année qui aura permis le versement d'une première attribution selon la nouvelle politique. Nous avons également présenté les accomplissements de la dernière année et, tournés vers l'avenir, nous avons aussi fait état de l'avancement de la planification stratégique qui a été amorcée l'an passé. Les grandes orientations ont été abordées et il reste maintenant à développer une vision opérationnelle qui définira notre plan d'action pour les prochaines années. Toute l'équipe est à pied d'œuvre afin de faire avancer ce dossier crucial pour la pérennité de votre Mutuelle.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Mutuelle entamera une tournée régionale pour offrir de la formation à partir de la fin de septembre 2023. La formation offerte en présence portera notamment sur la compréhension de votre police d'assurance, l'utilisation de l'espace client, le rôle du coordonnateur en assurance et les responsabilités de votre conseil. Vous recevrez davantage d'information dans les prochaines semaines.

Je termine en vous rappelant que la Mutuelle vous offre une panoplie de services sans frais qui peuvent vous appuyer dans votre gestion quotidienne. N'hésitez pas à communiquer avec nous! Nous avons le désir de faire de votre Mutuelle votre partenaire privilégié.



**François Dufault**  
Directeur général



## *Dans ce numéro*

À votre service . . . . .	4	Vous avez une réclamation? . . . . .	13
AGA 2023 . . . . .	5	Une relève en charpenterie traditionnelle pour mieux intervenir sur notre patrimoine religieux . . . . .	14
Vos conteneurs de récupération de dons sont-ils sécuritaires? . . . . .	6	Quand les oiseaux envahissent vos bâtiments . . . . .	18
Incendies criminels à la hausse au Québec . . . . .	7	L'encadrement interne . . . . .	20
Nouvel outil pour les inspecteurs de la Mutuelle: la caméra thermographique infrarouge . . . . .	8	Vos bénévoles sont-ils protégés? . . . . .	22
Système de protection contre la foudre et antennes de communication . . . . .	10	Vrai ou faux? . . . . .	23
L'été est enfin arrivé! Soyez prévoyants pour en profiter pleinement . . . . .	12	Les Chemins de l'entraide Juin 2023 - Volume 9, numéro 2	

# À VOTRE SERVICE

## Denis Péloquin

Agent en assurance de dommages

Bonjour,

Je me présente, Denis Péloquin. Je me suis tout récemment joint à l'équipe de la Mutuelle en mars 2023 à titre d'agent en assurances de dommages. C'est à la suite d'un changement de carrière, il y a 15 ans, que j'ai commencé à œuvrer dans le domaine de l'assurance à plusieurs niveaux. J'ai été propriétaire de cabinet, courtier lignes commerciales et lignes personnelles, clientèles VIP et régulières. Le dénominateur commun de tous ces emplois a été de servir mes clients de façon professionnelle dans le but de faire une différence auprès d'eux.

J'ai travaillé chez Bell durant 15 ans, une entreprise qui a été mon école à divers degrés. Service à la clientèle, perception et sûreté de l'entreprise à titre d'analyste, chacun des postes m'a apporté l'expérience et l'expertise que je peux continuer à mettre en valeur dans ma vie professionnelle.

J'y ai rencontré des gens exceptionnels qui sont devenus des mentors et qui le demeurent aujourd'hui.

***Le milieu de l'assurance est un cadre complexe. Mon travail consiste à vous aider à naviguer parmi les différentes lois et obligations.***



L'équipe de la Mutuelle est engagée à vous aider et vous guider dans les différents processus de l'assurance de dommages. La passion envers le métier des personnes qui forment notre équipe est remarquable. C'est un privilège de côtoyer des collègues aussi dévoués dans leur travail pour bien vous servir. De mon côté, en tant qu'agent en assurances de dommages, j'ai le plaisir de mettre à profit mon expérience au service des membres.

L'histoire du Québec et son patrimoine religieux sont intimement liés. Les églises du Québec regorgent d'œuvres d'art que nous devons entretenir et protéger. Le milieu de l'assurance est un cadre complexe. Il n'en demeure pas moins un maillon essentiel pour la protection du patrimoine québécois. Mon travail consiste à vous aider à naviguer parmi les différentes lois et obligations.

Sur le plan personnel, je suis père de deux jeunes adultes qui me rendent fier de leurs accomplissements. J'ai été bénévole auprès de différentes associations sportives lors de la pratique des sports de mes enfants dans leur jeunesse. J'ai un grand respect pour les bénévoles qui nous entourent; ce sont des piliers dont nous avons besoin. Je pratique plusieurs sports comme le golf, le hockey, la randonnée et la raquette.

Au plaisir de vous rencontrer!

# AGA 2023

Forte des commentaires positifs de l'an dernier, la Mutuelle a choisi de tenir de nouveau son assemblée générale annuelle (AGA) en formule hybride, soit en présence et en visioconférence simultanément. Plus de 50 personnes ont assisté à l'AGA le 18 mai, dont la moitié s'est rendue au Centre communautaire La Résurrection de Brossard.

Encore cette année, plusieurs sujets ont été abordés, et ce, toujours dans le but de communiquer toute l'information avec le plus de transparence et de clarté possible. Il a notamment été question des résultats financiers ainsi que de l'attribution 2022, de la planification stratégique et de différents changements réglementaires.

## Élections 2023

Cette année, les membres ont également connu la première élection en mode hybride de la Mutuelle avec un vote électronique tant par anticipation que séance tenante et, pour les personnes sur place, avec un bulletin traditionnel en papier. L'exercice du droit de vote avec cette nouvelle méthode s'est particulièrement bien déroulé.

En effet, quatre postes d'administrateur venaient à échéance cette année. Deux candidats ont été élus par acclamation, soit M. Roland Larochelle, nouvel administrateur issu des *Autres institutions*, et M. André Bouchard, représentant de la *Région Nord*, qui a été reconduit dans ses fonctions. La Mutuelle tient par ailleurs à remercier chaleureusement M. Sébastien Froidevaux qui ne sollicitait pas un nouveau mandat afin de poursuivre un projet personnel.

Quant aux deux postes d'administrateur indépendant qui faisaient l'objet d'un scrutin, les membres ont réélu les deux administrateurs sortants, MM. Normand Lafrenière et Lucien Bergeron. Nous remercions M. Lionel Gauvin pour l'intérêt qu'il a manifesté envers la Mutuelle.

Lors de la première réunion du conseil à la suite de l'AGA, le 18 mai en après-midi, M. André Bouchard a été réélu à titre de vice-président.

Félicitations à MM. Bouchard, Bergeron, Lafrenière et Larochelle.



# PARLONS PRÉVENTION

## Vos conteneurs de récupération de dons sont-ils sécuritaires ?

Avant la pandémie, plusieurs paroisses avaient mis sur pied des bazars dans leurs sous-sols d'église. Depuis quelque temps, nous constatons que cette activité a pris de l'ampleur alors que plusieurs autres paroisses leur ont emboîté le pas. La Mutuelle n'est pas en désaccord avec cette activité lorsque celle-ci est bien encadrée et que toutes les précautions sont prises pour qu'elle soit sécuritaire. Toutefois, nous sommes régulièrement témoins de certains manquements ainsi que d'un nouveau danger sur lequel nous aimerions attirer votre attention.

### De boîtes à dons à pièges mortels

Certains types de conteneurs ou de bacs de récupération de dons (vêtements, objets, etc.) situés à l'extérieur des immeubles sont de réels «pièges mortels» pour les enfants et certaines populations

vulnérables qui s'en servent notamment pour se cacher ou s'abriter. Depuis 2015, plusieurs décès ont été recensés au Canada. Les modèles les plus souvent impliqués dans les décès sont de type «boîte aux lettres». Il faut garder en tête que ces bacs demeurent des espaces clos. Une fois à l'intérieur, il peut y avoir un danger de panique et de suffocation.

Ainsi, assurez-vous que l'ouverture des bacs pour recevoir les dons limite l'accès tant à un enfant qu'à un adulte. Si vous réalisez qu'elle est trop grande ou qu'elle facilite l'entrée d'une personne, vous avez la responsabilité d'y remédier.

Vous avez des doutes ? Informez-vous à votre fabricant de conteneurs pour trouver avec lui une façon de le modifier pour le rendre plus sécuritaire.

*Assurez-vous que l'ouverture des bacs pour recevoir les dons limite l'accès tant à un enfant qu'à un adulte.*



# Incendies criminels à la hausse au Québec

Chaque jour à travers le Québec, nous entendons parler d'un feu qui a ravagé une maison, un immeuble ou un véhicule et que l'on suspecte être d'origine criminelle. Même si ce type de sinistre a diminué pendant quelques années, il est reparti à la hausse en 2021, année des dernières données disponibles au ministère de la Sécurité publique (MSP).

Une analyse des chiffres par le MSP entre 2017 et 2021 identifie les édifices publics comme étant les plus touchés par ce type d'incendie. Parmi ces bâtiments, il inclut les établissements d'enseignement, les centres de loisirs, les presbytères et les églises.

## Demeurer alerte et prévoyant

### *Différentes mesures peuvent être prises pour diminuer les risques d'incendies criminels:*

- ✓ Effectuez de la surveillance aux abords des édifices (églises, presbytères, salles communautaires, garages, remises, etc.) par l'installation de caméras localisées aux endroits stratégiques des bâtiments;
- ✓ Assurez-vous qu'il y ait suffisamment d'éclairage à l'extérieur pour minimiser la présence de personnes malveillantes;
- ✓ Vérifiez régulièrement les serrures de portes donnant accès aux bâtiments;
- ✓ Installez des grillages dans les fenêtres des sous-sols et dans les espaces sombres des édifices afin d'éviter les entrées par effraction;
- ✓ Assurez-vous toujours qu'il n'y a pas de matières inflammables près des bâtiments comme des bacs à ordures, des bacs de recyclage ou des boîtes qui recueillent les dons pour les bazars, etc. Ceux-ci doivent être localisés à 20 pieds (6,1 mètres) du bâtiment;
- ✓ Assurez-vous de vider les bacs ou les conteneurs régulièrement pour éviter que les dons s'accumulent à côté sur le sol.



# PARLONS PRÉVENTION

## Nouvel outil pour les inspecteurs de la Mutuelle

### *La caméra thermographique infrarouge*



Dans la dernière édition du bulletin *Les Chemins de l'entraide*, nous vous avons annoncé qu'un nouvel outil serait désormais disponible à nos inspecteurs lors des visites d'inspections périodiques: la caméra thermographique infrarouge. Permettez-nous cette fois-ci de vous en parler davantage.

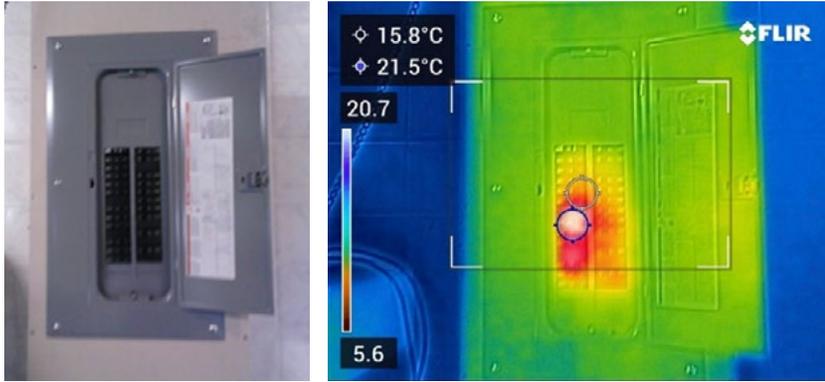
Auparavant, cette technologie était utilisée principalement par l'industrie lourde et par les grands services d'incendie. Aujourd'hui, plus accessible et beaucoup moins dispendieuse, elle est utilisée dans le domaine des inspections de bâtiments. Le nom de cette technique est la thermographie. Elle nous permet d'obtenir l'image d'une scène, d'un objet ou d'une personne en fonction de la chaleur dégagée. Elle est utilisée sous forme de caméra infrarouge (aussi appelée caméra thermique) pour révéler les zones froides et chaudes avec des couleurs.

#### **Caméra thermographique infrarouge**

Dans un bâtiment, c'est un outil indispensable qui permet de détecter les pertes de chaleur et un taux d'humidité anormal. Les relevés de thermographie (thermogrammes) permettent d'obtenir, au moyen d'une caméra sensible aux rayonnements infrarouges, une image 2D mettant en évidence les variations de température à la surface de l'élément inspecté.

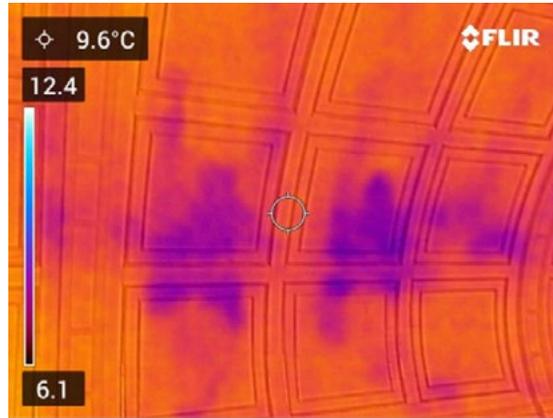
Cette technique est très utile, mais nécessite une bonne maîtrise de la part des inspecteurs tant pour utiliser l'appareil et interpréter les données que pour analyser le rapport. Pour avoir des résultats satisfaisants, certaines règles de bon usage doivent être respectées dans l'utilisation du matériel. En particulier, la caméra doit être bien réglée par rapport à la température apparente réfléchie (TAR), à l'humidité relative et à l'émissivité du matériau sur lequel porte l'inspection. L'émissivité variant avec la distance, les distances de prises de vues sont donc importantes.

On retrouve plusieurs types d'applications spécifiques à la thermographie infrarouge. Les plus couramment sollicités sont l'isolation, les toitures et l'électricité.



Vérification de surchauffe des disjoncteurs

**Le but est de détecter, s'il y a lieu, des zones anormalement chaudes ou, dans le cas de vos murs et plafonds, des problèmes d'humidité.**



Vérification du taux d'humidité dans les murs et plafonds

La caméra thermique est principalement utilisée dans trois domaines :

- 1** La surveillance et la maintenance préventive en industrie (moteurs, fours réfractaires, lignes électriques, etc.);
- 2** Le contrôle des installations électriques (surchauffe des conducteurs, etc.) et le risque d'incendie;
- 3** L'inspection des bâtiments (contrôle de leur performance énergétique, bon fonctionnement des systèmes de chauffage, ponts thermiques, fuites d'air, défaut d'isolation, humidité/moisissure, etc.)

Ainsi, lors de notre prochaine visite, ne soyez pas surpris de voir nos inspecteurs prendre des photos de vos panneaux électriques, de vos divers moteurs électriques (ex. les fournaies) ou de vos murs et plafonds avec cet appareil technologique. Le but est de détecter, s'il y a lieu, des zones anormalement chaudes ou, dans le cas de vos murs et plafonds, des problèmes d'humidité.

On n'arrête pas le progrès!

**Daniel Beaulieu**  
**Directeur de la prévention, du CEP et des communications**

**ULTRA TECK**  
SECURITE / INCENDIE

**Mathieu Desjardins**  
 T. 450.434.4001  
 F. 450.434.4075  
 C. 514.914.4001

740 boul. Industriel, suite 206  
Blainville, Qc, J7C 3V4

mdesjardins@ultrateck.ca  
www.ultrateck.ca  
RBO:8308-6280-45

**ECORAD**

**Spécialiste en restauration et électrification des radiateurs en fonte**

Info@ecorad.ca | 418.598.3273

**www.ecorad.ca**

A photograph of a church at night, illuminated from within, with a dark, stormy sky and several bright lightning bolts striking around it. The church has a prominent steeple.

# PARLONS PRÉVENTION

## SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LA Foudre

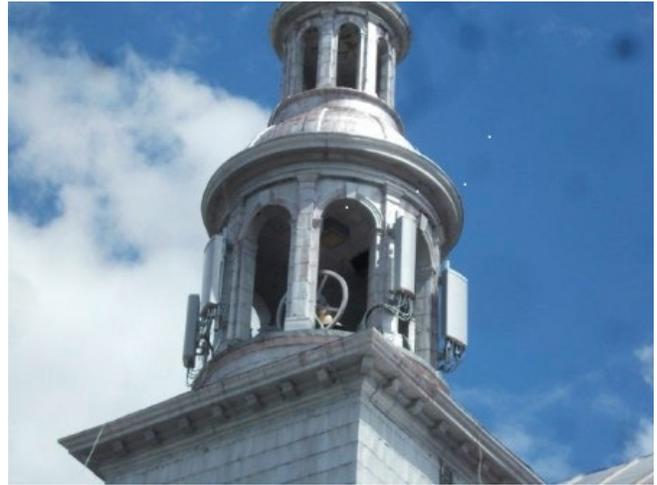
### *et antennes de communication*

Pour plusieurs conseils d'administration de bâtiments religieux, louer à des compagnies de télécommunications (Bell, Rogers, Vidéotron, etc.) des sections en hauteur de leur immeuble (clocher, campaniles) est une source importante de revenu. Plusieurs de ces installations de télécommunications sont reliées aux systèmes de protection contre la foudre (paratonnerres) de ces bâtiments. Certaines de ces compagnies profitent donc de vos paratonnerres pour protéger leurs installations en cas d'orages violents (orages électriques). Toutefois, si aucun paratonnerre ne protège le bâtiment, ces compagnies devront installer leur propre mise à la terre pour préserver leurs équipements.

En effet, les équipements électriques ou électroniques comme les antennes de communication, les systèmes informatiques, la téléphonie, le réseau

de distribution électrique et le système d'alarme sont les premiers touchés lorsque la foudre tombe sur un bâtiment. Il s'en suit souvent un début d'incendie, d'où l'importance d'avoir un bon système de protection contre la foudre et une vérification régulière pour détecter des problèmes potentiels.

**La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) rappelle aux propriétaires d'immeubles qu'il est de leur responsabilité de s'assurer du maintien en bon état de leur paratonnerre.** Seul le titulaire d'une licence spécialisée de la sous-catégorie 13.1, *Entrepreneur en protection contre la foudre* peut réaliser les travaux de construction ou d'entretien d'une installation de protection contre la foudre. Une inspection complète des composantes, incluant un test de conductivité et de mise à la terre, doit d'ailleurs être réalisée à tous les trois à cinq ans par un entrepreneur spécialisé. Il est également



Antennes installées sur un campanile et un clocher d'église

***Les équipements électriques ou électroniques comme les antennes de communication, les systèmes informatiques, la téléphonie, le réseau de distribution électrique et le système d'alarme sont les premiers touchés lorsque la foudre tombe sur un bâtiment.***

demandé aux responsables de bâtiments d'effectuer une inspection visuelle du paratonnerre semi-annuellement ou après un violent orage.

Malheureusement, si la foudre endommage les antennes de communication et les équipements parce que votre système de protection contre la foudre n'a pas été entretenu selon les normes, des recours pourraient être pris contre vous pour perte de revenus et d'équipements.

**Par conséquent, pour vous éviter de mauvaises surprises, la vérification régulière de votre paratonnerre est primordiale pour qu'il assure son rôle efficacement durant un orage.** De plus, si les équipements d'une compagnie de télécommunications sont reliés à votre système de protection contre la foudre pour les protéger,

nous vous recommandons d'ajouter à votre contrat de location une clause de non-responsabilité en cas de défectuosité. Au besoin, vous pouvez consulter notre service gratuit d'assistance juridique.

*« L'habituel défaut de l'homme est de ne pas prévoir un orage par beau temps. » - Nicolas Machiavel*

Soyons prévoyants et ensemble, faisons mentir cette citation.

**Daniel Beaulieu**  
**Directeur de la prévention, du CEP**  
**et des communications**

# AMEN

*de bonnes idées*

**POUR DÉMARQUER  
CHAQUE ENTREPRISE**

***Psssst!***

*Vous aimez le visuel de ce bulletin?  
C'est nous qui l'avons fait!*

**PUBLICITÉ PROMOTION  
DESIGN GRAPHIQUE SITES WEB**

DoubleXpresso

AGENCE DE PUBLICITÉ

DoubleXpresso.ca  
450 812-1775

# PARLONS ASSURANCE

## L'ÉTÉ EST ENFIN ARRIVÉ!

### *Soyez prévoyants pour en profiter pleinement*

L'été est à nos portes et avec lui s'amènent toutes sortes d'activités estivales. Pourquoi ne pas profiter de cette période favorable au tourisme religieux/patrimonial pour promouvoir le tourisme religieux dans votre région? Combiné aux attraits des villes et villages des alentours, un circuit de tourisme religieux offre une vitrine remarquable à vos églises et contribue à en augmenter la fréquentation durant la belle saison et tout au long de l'année.

D'ailleurs, différents circuits de tourisme religieux ont déjà la cote dans diverses régions du Québec. Le parcours *Les Sanctuaires du fleuve* inauguré en mai 2016, en est un bon exemple. Renseignez-vous! [www.sanctuairesdufleuve.com](http://www.sanctuairesdufleuve.com)

#### **Ouvrir ses portes tout en restant vigilant**

Lorsque vous ouvrez vos portes dans le cadre de visites touristiques, il est important de redoubler de prudence en assurant une surveillance accrue de votre bâtiment. Pensez à mettre les objets de valeur en lieu sûr, sous clé, afin d'éviter qu'ils soient volés et n'oubliez pas de barrer les locaux/compartiments non destinés à la visite pour ne pas que des personnes malintentionnées s'y cachent.

#### **Vous pensez installer des jeux gonflables?**

Comme l'été est aussi propice à la fête, il est important de prévenir votre agent d'assurance si vous organisez un événement, car certaines activités augmentent les risques notamment de blessures corporelles. À titre d'exemple, si vous comptez installer une scène ou un jeu gonflable, votre agent vous demandera que le montage et le démontage de l'article soient faits par le locateur qui détient l'expertise pour le faire. Une surveillance des installations des jeux gonflables sera également exigée et devra être assurée tout au long de l'activité par le locateur des jeux. Ce dernier devra aussi vous fournir une preuve d'assurance responsabilité qui inclut le montage et la surveillance. Finalement, votre agent vous demandera de remplir un formulaire « Événements spéciaux » afin d'obtenir plus de détails en lien avec votre activité. L'été est de courte durée! Alors aussi bien en profiter en toute sécurité.

**Christelle Racette**  
Directrice adjointe,  
Service à la clientèle  
*Agent en assurance de dommages*





# PARLONS PATRIMOINE

## UNE RELÈVE EN CHARPENTERIE TRADITIONNELLE

*pour mieux intervenir sur  
notre patrimoine religieux*

L'histoire de la charpenterie traditionnelle au Québec remonte à l'époque de la colonisation française au 17<sup>ème</sup> siècle. Au fil du temps, les charpentiers ont développé des techniques et des styles distinctifs de conception qui ont évolué pour répondre aux besoins des habitants et au climat de la province.

Qu'on pense à la maison dite «pièce-sur-pièce», que l'on retrouve dans toutes les régions du Québec, ou encore aux hauts clochés de nos églises, la charpenterie traditionnelle fait partie de notre riche patrimoine culturel.

### **Plonger dans la réalité du métier de la charpenterie traditionnelle au Québec**

Aujourd'hui, la charpenterie est une pratique vivante et évolutive. De nombreux charpentiers et charpentières de métier se tournent vers les techniques traditionnelles pour la conception et la réalisation de divers bâtiments. Ces techniques sont souvent synonymes de beauté, de durabilité, d'écoresponsabilité et de grande fierté.

Intimement liée à la toiture, elle-même soumise aux intempéries, la charpente est une composante essentielle de tout bâtiment. Son entretien, sa

réparation et sa restauration apparaissent essentiels pour conserver à long terme nos hauts clochers.

Or, le nombre de charpentiers et charpentières traditionnelles au Québec a connu un certain déclin depuis la période de l'industrialisation. Le métier s'est transformé au rythme de l'évolution des matériaux, des techniques, des modes de construction.

Pour apprendre ce métier du patrimoine, le **Cégep du Vieux Montréal** et le **Conseil des métiers d'art du Québec** (CMAQ) offrent aujourd'hui la seule formation diplômante au Québec: l'attestation d'études collégiales (AEC) en **métiers d'art du patrimoine bâti**.

Cette formation, inaugurée il y a à peine deux ans, permet de se spécialiser afin d'intervenir sur les éléments du patrimoine bâti dans un contexte de conservation-restauration en utilisant les techniques traditionnelles appropriées. Elle répond à un besoin urgent de former une relève dans les métiers d'art liés à l'architecture et au patrimoine et à doter les ouvriers et ouvrières spécialisés de compétences pour mieux intervenir dans un contexte de patrimoine bâti.

## Le parcours de douze charpentiers et charpentières en formation

De novembre 2022 à avril 2023, douze étudiants ont pu être formés aux techniques traditionnelles de la charpenterie, la première cohorte dans ce métier à recevoir l'AEC en métiers d'art du patrimoine bâti.



*Les étudiants travaillant à l'atelier*

Dans leur parcours, les étudiants ont pu développer leurs compétences dans la restauration d'éléments de charpenterie et la reproduction de charpentes selon des techniques d'assemblage traditionnelles comme le trait de Jupiter et d'autres entures.

Grâce à des partenariats avec des donateurs d'ouvrages, deux projets réels ont été accomplis par les étudiants sous la supervision du formateur, un artisan professionnel reconnu par le CMAQ.

## Station de pompage Craig: un bâtiment hors du commun

La station de pompage Craig a été construite en 1887 par les architectes Maurice Perrault et Albert Mesnard. Avec sa sœur-jumelle, la station de pompage Riverside, il s'agit des derniers vestiges de bâtiments de l'époque industrielle qui témoignent de l'histoire de la gestion des eaux de Montréal.

En effet, les stations de pompage ont été construites à la suite des inondations record de 1886, alors que la Commission des inondations de la Ville de Montréal en recommandait la construction aux extrémités du réseau d'aqueduc de la ville afin de drainer l'eau excédentaire vers le fleuve. C'est pourquoi le sous-sol de la station Craig abrite encore aujourd'hui de majestueuses pompes industrielles.



*Charpente originale placée au sol pour tracer l'épure.*  
©Alexander Kennedy

*La station Craig et un aperçu de sa charpente*



## La restauration d'une portion de la charpente de la station de pompage Craig

Le secteur autour de la station Craig a été grandement affecté et transformé au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, notamment par la construction du pont Jacques-Cartier (1930) et l'élargissement de la rue Notre-Dame (années 1980).

Laissé vacant, le bâtiment s'est détérioré au fil du temps et sa localisation particulière entre deux voies rapides sur la rue Notre-Dame représente un défi de taille pour sa requalification.

Afin de pouvoir préserver le bâtiment, le **Comité de la Station Craig**, formé de divers intervenants, dont le CMAQ, et appuyés par de nombreuses études d'experts, a proposé la voie du démantèlement sélectif de la station afin de pouvoir sécuriser les lieux et préserver les matériaux encore sains du bâtiment. L'objectif de l'opération : reconstruire le bâtiment à l'identique lorsque les conditions le permettront.

Au cours du démantèlement, il est constaté la grande valeur de la charpente d'origine, une œuvre qui illustre un parfait métissage des techniques de charpenterie française et anglaise, une façon résolument québécoise de construire ce type de structure. Il existe peu de charpente de cette qualité à Montréal.

Bien qu'endommagée par endroits et certaines portions étant manquantes, il a été possible de reconstituer la ferme au sol et d'en faire une **épure** afin de reproduire et documenter adéquatement cette charpente exceptionnelle.

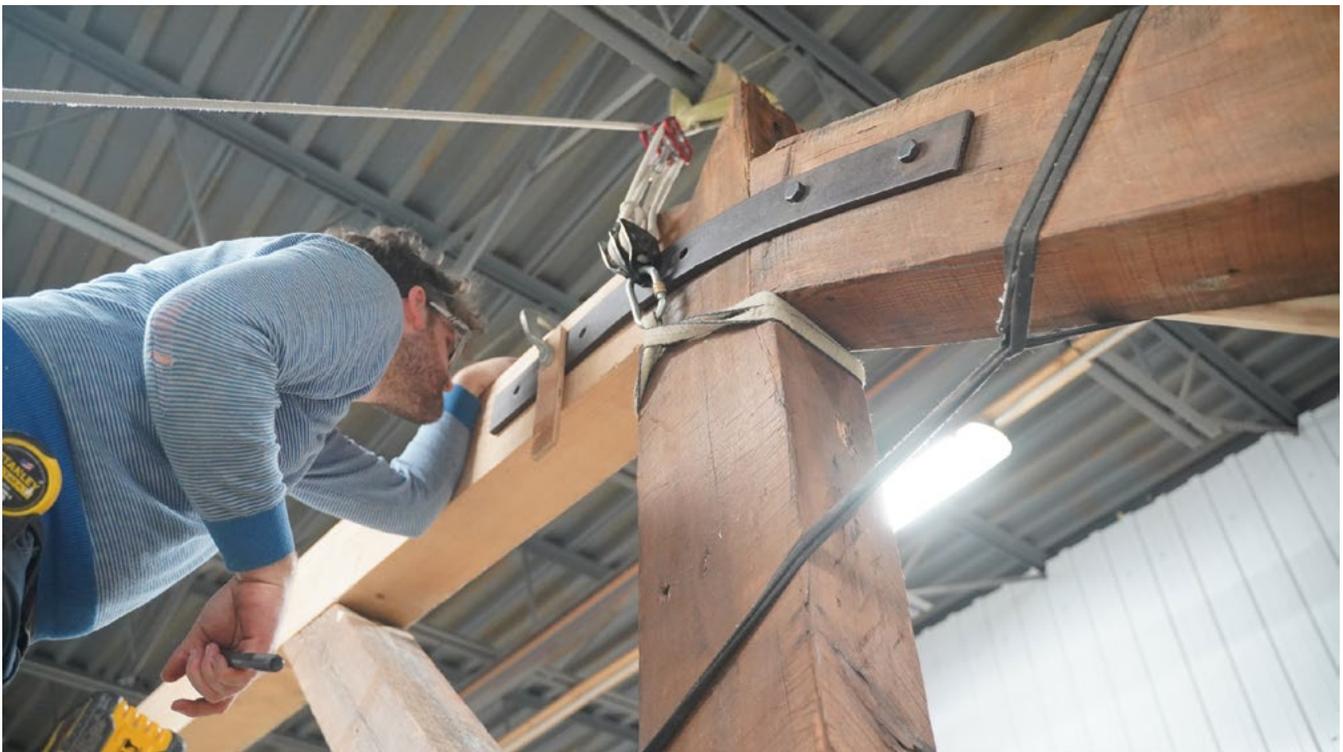
Le démantèlement de la Station Craig constitue une réelle opportunité d'étudier les modes de construction d'autrefois et de former les étudiants dans une approche de conservation-restauration.

Afin de conserver un maximum de composantes saines de la charpente originale, il a été proposé d'effectuer des greffes, de reproduire certains éléments et de réassembler les pièces selon les mêmes assemblages traditionnels d'origine.



Les étudiants assemblent des pièces de la charpente  
©Alexander Kennedy

Assemblage de la quincaillerie forgée restaurée ©Alexander Kennedy.





Levage de la ferme

La « greffe » est une technique qui consiste à conserver les portions saines du matériau, à retirer les portions trop abimées et à les reproduire, pour ensuite les assembler de sorte à conserver une capacité portante adéquate. Dans le cas de la charpente Craig, du sapin de Douglas a été utilisé, car il s'agit de l'essence qui se rapproche le plus du bois utilisé à l'époque.

Les étudiants ont également eu la chance de collaborer avec les **Forges de Montréal** afin de réintégrer à la ferme de toit des éléments de quincaillerie métalliques uniques, en vieux fer, qui permettent de soutenir les différentes pièces de la ferme.

À la fin du projet, les étudiants ont effectué le levage de la charpente en atelier afin d'admirer le travail réalisé, lequel a ensuite été évalué par un jury. Il s'agit là d'une expérience unique et formatrice rendue possible grâce à un partenariat avec la Ville de Montréal.

**Conseil des métiers d'art du Québec**



Conseil des  
métiers d'art  
du Québec

### Liens d'intérêt:

En apprendre plus sur l'AEC ▶

Répertoire des artisans professionnels ▶



**MSEI**

MultiSciences Expertises Inc.  
Experts scientifiques

**MSEI, votre expert scientifique  
au quotidien!**

Microbiologie • Environnement • Chimie

Agriculture et agroalimentaire

Métallurgie et matériaux

Génie civil: Structures / Bâtiments / Infrastructures

Montréal: 450 978-4000

Sans frais: 1-844-288-4001

info@msei.ca • www.MSEI.ca

# PARLONS ENVIRONNEMENT

## Quand les oiseaux envahissent vos bâtiments

### ***Des traces malodorantes, corrosives et toxiques s'accumulent dans vos clochers et vos combles !***

Lorsqu'un oiseau ou une chauve-souris se présente dans votre environnement, vous le trouvez souvent extraordinairement beau et coloré. Lorsqu'ils sont quelques-uns, c'est encore très beau. Cependant, lorsque des nuées d'oiseaux tournent autour de vous et de vos bâtiments au point d'y trouver refuge, toute cette beauté peut avoir, à court ou moyen terme, des impacts négatifs. Dans de telles situations, l'intérieur des clochers et des combles de vos bâtiments est particulièrement affecté, de même que la santé des individus qui doivent accéder à ces lieux lors d'interventions diverses.



Depuis des années, les chauves-souris ainsi que de multiples espèces d'oiseaux comme les pigeons et les hirondelles ont réussi à pénétrer dans certaines des structures dont vous avez la gestion. Ces espèces se retrouvent à ces endroits pour s'y reposer, se protéger, se nourrir et pour s'y développer. Par leur nature et surtout à cause des ouvertures architecturales généralement béantes qu'on peut observer de la rue, les clochers d'églises constituent des portes d'entrée idéales pour toutes ces espèces.

Comme ils le font au-dessus des secteurs qu'ils survolent, les oiseaux, lorsqu'ils se retrouvent à l'intérieur de vos structures, poursuivent leur digestion et rejettent des matières fécales liquides et semi-solides aussi appelées fientes ou guano. En petite quantité, cela ne pose aucun problème. Mais lorsqu'il s'agit de quantités importantes accumulées au fil des ans sur vos bâtiments âgés, cela engendre des situations environnementales complexes à gérer, dommageables pour l'intégrité des structures et pour la santé des individus devant accéder à ces lieux.

Il faut savoir que, comme pour d'autres animaux, certains oiseaux peuvent être porteurs de maladies diverses. De plus, la fiente desséchée contient des



*Une multitude de techniques de dispersion des oiseaux sont offertes.*

bactéries diverses, dont certaines sont pathogènes. Finalement, la fiente a un pH acide. Elle est donc corrosive dans un environnement humide pour la majorité des métaux. En milieu humide, cette acidité détériorera notamment l'intégrité du mortier reliant des pierres.

Pour le personnel devant accéder à ces lieux pour y réaliser divers travaux, lorsqu'en contact direct avec les secteurs les plus humides d'une peau non protégée comme dans la bouche, le cou, les yeux, l'intérieur des coudes, les dessous-de-bras, etc., la poussière de fiente provoquera des rougeurs et des sensations de brûlure, sans parler de risques d'infections de plaies ouvertes.

Toute personne non protégée avec un équipement de protection individuelle (EPI) approprié, tant pour toutes les parties du corps que pour les voies respiratoires (masque plein visage avec cartouches contre les poussières et les vapeurs acides), ne devrait pas accéder à un lieu ainsi affecté. Il en est de même pour toute personne âgée ou dont le système immunitaire serait vulnérable.

Ainsi, pour réduire les risques au maximum, il est recommandé de nettoyer / décontaminer ces espaces, de mettre en place des systèmes visant à éloigner les oiseaux et autres mammifères volants et de leur restreindre totalement l'accès à vos bâtiments.

Une multitude de techniques de dispersion des oiseaux sont offertes. Certaines sont naturelles (ex. utiliser des oiseaux rapaces en faisant affaire avec un fauconnier), d'autres sont artificielles (ex. générer des détonations répétées à certaines fréquences). Ultimement, il faut grillager (avec de faibles maillages) les différentes ouvertures afin que les oiseaux ne puissent plus pénétrer dans vos structures.

Lors du nettoyage / décontamination des matériaux, des surfaces et des espaces affectés par ces résidus, il ne faut surtout pas improviser. Nous vous suggérons fortement de retenir les services d'entreprises spécialisées en nettoyage industriel qui ne s'arrêteront pas au nettoyage des surfaces. Elles récupéreront également les résidus et en disposeront de manière acceptable dans des centres autorisés à accepter et à gérer de tels résidus. Si vous donnez ce type de mandat, demandez des prix à différents fournisseurs, suivez les travaux, exigez des preuves photographiques

des matériaux et surfaces (avant et après les travaux) et demandez des preuves de disposition de résidus. Ce faisant, vous saurez non seulement que les travaux ont été réalisés adéquatement, mais vous pourrez aussi dormir en paix. Vous serez également à l'aise de retourner en soumission pour mettre en place des moyens (obstruction totale ou mise en place de grillages à faibles maillages ou autre) pour mettre un terme à l'hébergement indésirable de différentes espèces d'oiseaux ou d'autres mammifères volants dans vos immeubles.

Une fois toutes ces étapes réalisées, vous serez confortables de demander à quiconque de réaliser des travaux minimes ou majeurs à l'intérieur de vos bâtiments. Cependant, sachez que la « simple » poussière représentera toujours un risque pour toute personne dont les bronches sont affectées. Ainsi, le port d'un masque demi-visage ajusté (avec une barbe fraîchement rasée) et muni de cartouches P-100 (ou mieux) devrait toujours être recommandé pour quiconque doit réaliser un séjour plus ou moins prolongé dans vos clochers ou combles infectés par ces fientes.

Dorénavant, lorsque vous verrez des volées d'oiseaux virevolter dans les environs immédiats de vos bâtiments ou encore lorsque des chauves-souris vous joueront dans les cheveux pendant vos marches durant nos belles saisons, soyez ébahis par cette beauté, mais demandez-vous aussi où ils passeront tous la nuit!

Bon été! On se retrouve l'automne prochain!

**Jean René Dumont, Chimiste, M.Sc.**  
**Expert scientifique senior**  
**Président et Directeur général**



# DANS LES COULISSES DE LA MUTUELLE

## L'encadrement interne

Dans les éditions précédentes, nous avons vu les transformations de la Mutuelle et de la législation concernant les activités d'assurance de 1853 à 2017 et l'encadrement externe actuel qui découle d'une législation abondante et complexe, laquelle est complétée par plusieurs lignes directrices émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'encadrement interne a pour but de déterminer de quelle façon la Mutuelle répond aux exigences de l'encadrement externe et d'établir les bases de l'organisation. Pour ce faire, comme pour l'encadrement externe, plusieurs types de documents ayant leurs spécificités sont nécessaires, soit les règlements, les politiques, les guides et procédures ainsi que des processus.

*L'encadrement interne a pour but de déterminer de quelle façon la Mutuelle répond aux exigences de l'encadrement externe et d'établir les bases de l'organisation.*

### Les règlements

Même s'ils émanent du conseil d'administration, les règlements sont du ressort de l'assemblée des membres. Ils font généralement écho à des pouvoirs qui sont dévolus aux membres par une loi.

Parmi eux, le Règlement intérieur porte sur l'organisation supérieure de la Mutuelle. Il décrit l'admissibilité et les catégories de membres. Il prévoit la mécanique des assemblées des membres. Il décrit la composition du conseil d'administration et ses pouvoirs, encadre le mandat des administrateurs et fixe la mécanique administrative des séances du conseil. Il jette les bases des pratiques commerciales et de gestion ainsi que de l'attribution aux membres.

La Mutuelle s'est dotée de trois autres règlements portant sur la rémunération maximale globale des administrateurs, sur le processus électoral et sur la gestion des réclamations en cas de catastrophe majeure.

### Les politiques

Les politiques sont adoptées par le conseil d'administration. Elles sont en quelque sorte les instructions du conseil à l'intention de l'appareil administratif afin de répondre aux obligations découlant du cadre normatif externe. Plus particulièrement, les lignes directrices de l'AMF, dont il a été question dans l'édition précédente, prescrivent que chaque institution financière visée adopte des politiques, des procédures et des processus pour répondre aux attentes exprimées dans chaque ligne directrice.

Certaines politiques portent sur l'encadrement général, comme la gouvernance, la conformité et la gestion intégrée des risques. D'autres portent sur les opérations financières ou d'assurance ou encore sur la gestion administrative.

Depuis mai 2021, la Mutuelle a revu de fond en comble toutes ses politiques afin qu'elles soient cohérentes et complémentaires de même que pour s'assurer qu'elles reflètent bien la volonté du conseil dans l'atteinte de son objectif de pérennité.

### Les guides et procédures

Une fois les orientations et instructions adoptées par le conseil sous forme de politiques, l'appareil administratif établit des guides et procédures qui permettront d'atteindre les objectifs fixés. Les guides et procédures sont préparés soit par le comité de direction, soit par la direction d'un service en particulier. À l'intérieur de ces documents peuvent se trouver des processus opérationnels afin d'uniformiser certaines tâches.

### Une analogie

Pour illustrer l'interaction, je vous propose l'analogie du gâteau. L'encadrement externe nous dit qu'il faut faire un dessert alors que les règlements nous précisent que ce sera un gâteau blanc de forme ronde. Les politiques, elles, nous indiquent les attentes du conseil, ici, un gâteau des anges, tandis que les guides et procédures élaborent la recette, déterminent les ingrédients et fixent les étapes pour arriver au résultat. Comme cette recette prévoit de monter les blancs d'œufs en neige, il y a une procédure simple et rapide pour avoir la consistance requise.

Comme le chef d'une brigade en cuisine, le directeur général surveille les opérations et s'assure que le gâteau correspondra aux attentes formulées dans les politiques. Il rend compte au conseil qui, lui, informe les membres lors de l'assemblée générale



annuelle ou par des communications périodiques. Le gâteau est divisé entre les besoins de la Mutuelle pour les opérations, l'avoir des membres pour garantir sa stabilité financière et le partage sous forme d'attribution, de subventions et de services aux membres. Les autorités réglementaires sont avisées périodiquement des opérations et du partage du gâteau.

### Conclusion

Tout cela peut paraître compliqué. Mais ce système assure que le fonctionnement de la Mutuelle tourne rondement et que les membres du personnel font corps dans un but commun, celui de bien servir les membres de la Mutuelle dans le cadre de sa mission. Il assure aussi un contrôle et une reddition de compte à tous les niveaux.

Ceci conclut les trois volets de la gouvernance de la Mutuelle et son encadrement.



**Colette St-Martin**  
Directrice, Affaires juridiques  
*Secrétariat corporatif, administration  
et gestion de risques*



**PRUD'HOMME**  
TECHNOLOGIES

Inspection Alarme feu et gicleur  
Central de surveillance  
Installation et réparation  
Service 24 h

**1-888-FEU-0911**  
**450-225-7637**  
46, boul. Maple Grove,  
Beauharnois (Québec) J6N 1K3

Informez-vous au [www.prudhommeinc.com](http://www.prudhommeinc.com)

*Peinture Pariseau inc.*

PEINTRE ET DÉCORATEUR D'ÉGLISES

**Entrepreneur peintre**  
**Commercial • Industriel**  
Spécialité : décoration d'église

33, rue Boucher, Victoriaville QC G6P 9S5  
Tél.: 819 752-2890 • Téléc.: 819 604-3083  
Cell.: 819 460-1727

# NOUVELLE CAPSULE D'INFORMATION VIDÉO

## *Vos bénévoles sont-ils protégés ?*

Vous êtes nombreux à avoir recours à des bénévoles pour effectuer divers travaux. Il est donc normal, voire même souhaitable, de vous demander s'ils sont protégés en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la Mutuelle a réalisé une courte capsule d'information vidéo sur le sujet.

Pour consulter la capsule, rendez-vous sur votre espace client au <https://extranet.cmae.ca/centre-dentraide-et-de-prevention/formations-web/>

### **Formations vidéo utiles durant la période estivale**

Nous vous rappelons que votre espace client vous donne aussi accès à diverses formations vidéo.

Puisque l'été est propice aux différents travaux extérieurs, nous vous invitons à regarder deux formations qui vous aideront à identifier les éléments à surveiller, à entretenir ou à réparer pour vous éviter des problèmes :

- **Prévenir les chutes de murs de pierres ou de briques;**
- **Prévenir les dégâts d'eau.**

Si vous avez des questions après avoir regardé ces vidéos, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent en assurance.

Bon visionnement !



## **La Mutuelle reprend ses formations en présence !**

La Mutuelle entamera cet automne une tournée régionale pour offrir de la formation en présence à partir de la fin de septembre 2023.

La formation portera notamment sur la compréhension de votre police d'assurance, l'utilisation de l'espace client, le rôle du coordonnateur en assurance et les responsabilités de votre conseil.

Gardez l'œil ouvert! De l'information à ce sujet vous sera communiquée dans les prochaines semaines.

# Vrai ou faux ?

## Qu'avez-vous retenu de vos lectures ?

Évaluez votre compréhension des sujets abordés dans cette édition-ci du bulletin en répondant « Vrai » ou « Faux » aux énoncés ci-dessous :	VRAI	FAUX
1 Vos bacs à ordures, de recyclage et de récupération de dons situés à l'extérieur de votre bâtiment doivent être à une distance d'au moins cinq (5) pieds (1,5 mètre) de la bâtisse.		
2 Le Règlement intérieur de la Mutuelle correspond aux instructions du conseil à l'intention de l'appareil administratif afin de répondre aux obligations découlant du cadre normatif externe.		
3 Le ministère de la Sécurité publique (MSP) identifie les édifices publics tels que les presbytères et les églises comme étant les plus touchés par les incendies criminels.		
4 Lorsque vous ouvrez vos portes dans le cadre de visites touristiques, vous pouvez faire entièrement confiance aux personnes qui circuleront dans vos bâtiments. Après tout, c'est l'été! C'est la saison parfaite pour relaxer.		
5 Deux postes d'administrateur ont été mis aux voix à l'élection 2023.		
6 Il est important de prévenir votre agent d'assurance si vous organisez un événement.		
7 La Mutuelle n'a pas d'outil pour vous accompagner dans le processus de réclamation à la suite d'un sinistre.		
8 Des formations et des capsules d'information vidéo réalisées par la Mutuelle sont disponibles sur l'espace client.		
9 Une inspection complète des composantes du système de protection contre la foudre (paratonnerre), incluant un test de conductivité et de mise à la terre, doit être réalisée à tous les trois à cinq ans par les responsables du bâtiment.		
10 Les fientes d'oiseaux en grandes quantités dans vos bâtiments n'ont pas de conséquences importantes sur vos structures et votre santé.		

### RÉPONSES

- 1 FAUX. Les bacs à ordures, de recyclage ou de récupération de dons doivent être localisés à 20 pieds du bâtiment. Vous devez vous assurer qu'il n'y a pas de matières inflammables près des bâtiments;
- 2 FAUX. Le Règlement intérieur de la Mutuelle porte sur l'organisation supérieure de la Mutuelle. Il décrit, entre autres, l'admissibilité et les catégories de membres, la mécanique des assemblées des membres et la composition du conseil d'administration et ses pouvoirs. Ce sont les politiques qui sont les instructions du conseil à l'intention de l'appareil administratif.
- 3 VRAI. Une analyse des chiffres par le ministère de la Sécurité publique entre 2017 et 2021 identifie les édifices publics comme étant les plus touchés par ce type d'incendie. Parmi ces bâtiments, il inclut les établissements d'enseignement, les centres de loisirs, les presbytères et les églises.
- 4 FAUX. Lorsque vous ouvrez vos portes dans le cadre de visites touristiques, il est important de redoubler de prudence en assurant une surveillance accrue de votre bâtiment.
- 5 FAUX. Ce sont quatre postes d'administrateur qui ont été mis aux voix cette année. Deux d'entre eux n'ont toutefois pas fait l'objet d'un vote puisqu'ils ont été élus par acclamation.
- 6 VRAI. Certaines activités augmentent les risques notamment de blessures corporelles. Il est donc important de communiquer avec votre agent qui vous demandera notamment de remplir un formulaire « Événements spéciaux » afin d'obtenir plus de détails en lien avec votre activité.
- 7 FAUX. Lors d'un sinistre, vous en avez généralement plein les bras. La Mutuelle a réalisé un document qui vous accompagne tout au long du processus de réclamation et qui vous explique votre rôle et celui des intervenants qui seront impliqués. Vous le trouverez sur notre site Web: [cmae.ca/publications/autres-outils/](http://cmae.ca/publications/autres-outils/) ou sur votre espace client: [extranet.cmae.ca/publications/autres/](http://extranet.cmae.ca/publications/autres/)
- 8 VRAI. Vous trouverez dans la section « Centre d'entraide et de prévention » de votre espace client de courtes vidéos sur divers sujets visant à vous soutenir dans vos décisions en matière de prévention et d'assurance.
- 9 FAUX. Seul le titulaire d'une licence spécialisée de la sous-catégorie 13.1, *Entrepreneur en protection contre la foudre* peut réaliser les travaux de construction ou d'entretien d'une installation de protection contre la foudre.
- 10 FAUX. Ces fientes engendrent des situations environnementales complexes à gérer, dommageables pour l'intégrité des structures et pour la santé des individus devant accéder à ces lieux.

**PLUS QUE  
VOTRE FOURNISSEUR  
EN ASSURANCE...**

# La Mutuelle, fière partenaire de votre avenir

Assurances | Formations | Programmes et subventions

**Votre entente avec la Mutuelle s'étend bien au-delà d'un contrat d'assurance :  
notre offre globale dépasse de loin les offres de la concurrence. Être membre  
de la Mutuelle est une histoire de fierté, de cœur et d'entraide.**



**MUTUELLE  
D'ASSURANCE  
EN ÉGLISE**

AGENCE EN ASSURANCE DE DOMMAGES

## LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

514-395-4969 | 1-800-567-6586

[www.cmae.ca](http://www.cmae.ca)

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h

## LE SERVICE D'URGENCE ET DE RÉCLAMATIONS (SUR)

1-855-395-2636

Appelez 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

## LE SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE MÉDAILLON

1-844-545-8198

Lundi au vendredi: 8 h à 20 h

à l'exception des jours fériés

RECEVEZ NOS COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES  
EN VOUS INSCRIVANT AU

[www.cmae.ca/infolettre\\_abonnement](http://www.cmae.ca/infolettre_abonnement)



CENTRE  
D'ENTRAÏDE  
ET DE PRÉVENTION



FSC  
Recyclé

Cert no. SW-COC 001501  
© 1996 FSC